



Compte-rendu de la rencontre du conseil d'établissement

31 janvier 2007

Étaient présents :

**Carl Bernier-Genest
Stéphane Brisson
Gilles Doré**

**Yvon Dubois
Danielle Frappier
Laurence Johnson**

**Pierre Juteau
Marie-Josée Langlois
Marie-Josée Lapointe**

**Franck Leclerc
Josée Rochon
Gilles Sauvé**

Jocelyn Pauzé (observateur, pour le point 5.3 seulement)

Étaient absents :

Monique Godard

Vincent Morel

Christian Milliard

0. Choix d'un(e) secrétaire et d'un(e) animateur(trice).

Pierre agira comme secrétaire. Laurence veillera à l'animation.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajouts :

- Horaire.
- Le commissaire de la CSDM pour le quartier Rosemont Nord, M. Jocelyn Pauzé, est venu nous dire un mot durant la soirée. Celui-ci est arrivé à 20h25 et un « point 5.3 Intervention de M. Pauzé » a été ajouté. Tous les autres points de la section 5 ont été décalés en conséquence.

2. Lecture et adoption du compte rendu de la réunion du 19 décembre 2006

Le compte-rendu de la réunion du 19 décembre 2006 est adopté avec des corrections mineures.

3. Suivis découlant de la rencontre du 19 décembre 2006.

Budget du commissaire : Laurence a écrit la lettre au commissaire Jocelyn Pauzé pour lui demander un appui financier concernant la conférence sur Le Versant bleu. Celui-ci a accepté de donner 800\$ de son budget discrétionnaire pour la tenue de cet événement.

4. Points nécessitant une résolution

4.1. Semaine des enseignants, services de garde, etc.

À chaque année, des moments sont choisis pour souligner le travail de différents membres du personnel des écoles, telles que la semaine des enseignants, la semaine des services de garde, la semaine des secrétaires et la semaine des professionnels. Par le passé, un budget était alloué par le CÉ pour réaliser des activités durant ces semaines. Par exemple, des massages sur chaise et un déjeuner pourraient être offerts lors de la prochaine semaine des enseignants au début de février. Il est donc proposé d'allouer un budget de 500\$ pour l'ensemble de ces activités. Dans un premier temps, les membres se montrent favorables à

cette proposition. Cependant, après des discussions concernant le budget qui portent à croire que nous sommes déjà en déficit (voir point 6.12), il est proposé de ne pas accorder de budget cette année pour ces activités.

Proposé par Pierre Juteau, appuyé par Yvon Dubois. Adopté à l'unanimité.

4.2. Sorties et activités des enseignants

1. Kim désire amener les élèves de sa classe à la Tohu vendredi 16 mars. Le transport se fera en autobus de la ville. Aucun budget n'est demandé pour cette activité.
2. Caroline prévoit amener sa classe à l'école des médias de l'UQAM. Aucun budget n'est demandé pour cette activité.
3. Caroline souhaite faire une campagne de financement pour un voyage de fin d'année avec ses élèves. Elle prévoit organiser un souper pour la St-Valentin dans les locaux de l'école, faire une collecte de bouteilles et offrir un service de gardiennage par certains élèves ayant fait une formation de Gardiens avertis.
4. Téa souhaite également faire une activité de financement qui prendrait la forme d'un magasin général (voir document joint à ce procès verbal). Ce projet pourrait être soumis au concours Entreprenariat.
5. Claudia prévoit utiliser le gymnase de l'école le 3 avril pour y présenter une pièce de théâtre dont le coût d'entrée serait de 2\$.
6. Monique voudrait amener ses élèves au cinéma Imax à une date qui reste à déterminer (mais qui serait avant le prochain CÉ). Pour ce faire, elle demande un financement de 1\$ par élève.
7. Monique souhaite également faire une campagne de financement pour une classe verte à la mi-mai

Il est proposé d'accepter toutes ces demandes, à l'exception de la requête de financement de Monique (1\$ par élève pour une sortie à Imax, voir demande #6) car toutes les classes ont reçu un budget de 5\$ par élève au début de l'année, et l'état actuel du budget ne nous permet pas d'être plus généreux. À noter que la proposition de sortie à Imax est cependant acceptée.

Proposé par Laurence Johnson, appuyé par Frank Leclerc. Adopté à l'unanimité.

4.3. 24-25-26 mai, Chorale à l'école

La chorale de l'école souhaite faire des spectacles au gymnase. La répétition générale aurait lieu le 24 mai alors que les spectacles seraient présentés les 25 et 26 mai. Un permis de vente d'alcool sera demandé. Il est proposé d'accepter la tenue cette activité.

Proposé par Laurence Johnson, appuyé par Frank Leclerc. Adopté à l'unanimité.

4.4. Budget des finissants

Cette demande devait venir de Nathalie Charron mais il manque des informations. Nous y reviendrons lors d'un prochain CÉ.

4.5. Horaire

Après consultation des enseignantes, la direction propose une modification à l'horaire de l'école. Il s'agirait de réduire de 10 minutes à 5 minutes la période d'entrée des élèves à l'école le matin, soit de 8h15 à 8h20 plutôt que de 8h10 à 8h20. La raison est qu'on veut ainsi réduire le temps durant lequel les élèves peuvent être dans les escaliers. Ceux-ci ne sont en effet pas surveillés par les enseignantes pendant cette période. Ces dernières

accueillent plutôt les élèves aux étages. Les parents sont invités à entrer dans l'école avec leurs enfants et à les reconduire jusqu'à leur classe de manière à assurer une présence dans les escaliers. Les membres du CÉ souhaitent recueillir les commentaires des parents sur cette nouvelle procédure d'ici à leur prochaine réunion.

Proposé par Yvon Dubois, appuyé par Laurence Johnson. Adopté à l'unanimité.

5. Points de consultation

5.1. Examen de 6^e

Danielle nous transmet des questions que Monique a soulevées concernant le nouvel horaire pour les examens du ministère de 6^e année. La période durant laquelle les examens peuvent avoir lieu est du 15 avril au 15 juin. Monique considère ce temps très long. Cela dit, Monique se demande s'il y a une raison pédagogique, et non pas organisationnelle ou financière qui justifie la décision concernant la période d'examen de cette année. Monique voudrait que cette question soit adressée au ministère.

Danielle va demander à Monique ce qu'elle veut faire avec ça. La question sera aussi acheminée au commissaire (voir point 5.3).

5.2. Portes ouvertes

La journée Portes ouvertes s'est déroulée le 16 janvier 2007 et a attiré beaucoup de monde. Les parents intéressés à éventuellement inscrire leurs enfants à Rose-des-vents étaient invités à visiter l'école entre 13h00 et 15h00, et entre 19h00 et 20h30. La directrice, les enseignantes, des parents et des élèves étaient présents pour accompagner les visiteurs et répondre à leurs questions. Quelques réflexions sont amenées sur de possibles améliorations à l'organisation.

- On constate qu'il n'y avait pas beaucoup de monde au 2^e étage alors qu'il y avait une grande affluence au 1^{er}. Dans ces conditions, est-il utile d'ouvrir toutes les classes?
- Marie-Josée rapporte qu'elle a répondu toute la journée à de nombreuses questions sur la pédagogie de l'école. Serait-il alors plus judicieux de jumeler cet événement avec la réunion obligatoire d'information (qui a normalement lieu après cette journée)?
- Une autre suggestion pour répondre aux questions sur la pédagogie lors de la journée Portes ouvertes serait de faire un vidéo ou des séances d'information, par exemple aux 20 minutes.

5.3. Intervention de M. Pauzé

M. Jocelyn Pauzé, commissaire du quartier Rosemont Nord, est venu nous adresser quelques mots.

- Une somme de 200\$ a été octroyée à l'école pour le spectacle Cyrano par l'organisme Loisirs récréatifs et communautaires de Rosemont. M. Pauzé a assisté au spectacle et s'est dit très impressionné par la performance des élèves et la très bonne organisation de l'ensemble. M. Pauzé a d'ailleurs écrit un article à ce sujet dans sa lettre de quartier (bulletin d'information périodique par courriel auquel il nous invite à nous inscrire).
- M. Pauzé nous confirme qu'il donnera une contribution de 800\$ pour la conférence portant sur Le Versant bleu (voir point 3 du présent procès verbal).
- M. Pauzé s'offre pour aider au projet d'aménagement de la cours d'école. Il a déjà contribué à recevoir des lettres d'appui, un élément important pour montrer le support de la communauté. Il souligne que toutes les écoles du quartier Rosemont Nord ont un

projet de ce type (c'est le seul quartier du territoire de la CSDM qui est dans cette situation).

- Il nous invite aussi à participer à la journée de consultation du 9 février à l'école Marguerite-De Lajemmerais concernant l'école secondaire.
- Les CÉ ainsi que les enseignants seront bientôt consultés au sujet des bulletins.
- Concernant le fait qu'il est difficile de faire des spectacles dans le gymnase de l'école Rose-des-vents en raison de l'absence de scène et de l'étroitesse des lieux, M. Pauzé nous invite à utiliser le gymnase de l'école Marie-Rollet qui est bien équipé pour la tenu de ce type d'événement. Il nous encourage aussi à organiser une fête de fin d'année commune aux écoles Rose-des-vents, Marie-Rollet et St-Jean-Vianney.
- Finalement, M. Pauzé nous invite à communiquer avec lui par courriel (pauzejocelyn@hotmail.com) ou par téléphone (514-596-6000 #6022, 514-872-6598).

Les membres du CÉ remercient M. Pauzé pour les financements consentis pour la conférence sur le Versant bleu et pour le spectacle de Cyrano.

Laurence amène la question de Monique concernant l'horaire des examens de 6e année (voir point 5.1). M. Pauzé dit ne pas connaître la réponse mais il se renseignera et il nous répondra par courriel.

Carl intervient aussi pour informer les membres du CÉ du déménagement du point de rencontre dans Rosemont pour le Bibliobus. Ce point sera dorénavant tout près de l'école.

5.4. Groupe-classe (cotisation + sorties pédagogiques)

Des rencontres de groupe-classe ont eu lieu le 24 janvier dernier. Cependant, les classes de Kim et Caroline ont reporté leur rencontre à une date ultérieure. On remarque que, globalement, la participation a été très faible. Un résumé de ces rencontres est présenté par les membres du CÉ qui y ont participé.

Frank rapporte les discussions d'un groupe-classe combiné (classe de Téa, Danielle et de Claudia). Sur la question de la gestion des journées pédagogiques, une question est amenée au CÉ : y a-t-il eu des cas où on a dû recourir à un tirage pour sélectionner les enfants qui pouvaient aller en sortie? Réponse de Gilles Sauvé : non. [Une discussion s'amorce alors entre les membres du CÉ au sujet des journées pédagogiques. La nouvelle politique a amené une diminution du nombre d'enfants inscrits à ces journées, ce qui risque d'entraîner des problèmes financiers. Il n'y a pas beaucoup d'enfants qui restent dans les locaux du service de garde pendant ces journées. Il y aura une réunion des utilisateurs en mars.] Sur la question de la contribution volontaire de 25\$ demandée, les parents ont argumenté que l'école doit rester accessible et que les coûts doivent en conséquence être minimisés. Le montant demandé pourrait être fractionné. On se demande à quoi sert l'argent, et si la gestion des sommes est adéquate. En se rappelant que le bien-fondé de cette demande avait été présenté lors d'une assemblée générale (AG) et qu'elle y avait fait l'objet d'une proposition adoptée sans opposition, on note que les AG sont obligatoires dans certaines autres écoles alternatives et que ce serait peut-être une bonne idée d'en faire autant à Rose-des-vents. Somme toute, la participation au groupe-classe a été très faible.

Pierre rapporte les discussions du groupe-classe de la classe de Nathalie Lussier. Sept parents étaient présents. Le compte rendu est joint au présent procès-verbal.

5.5. Bulletins

Peu de commentaires ont été recueillis sur le nouveau bulletin, notamment lors des rencontres de groupe-classe. Ces rares commentaires étaient positifs.

5.6. Financement

La vente de calendrier n'a pas été un grand succès. Au moins, on n'a pas perdu d'argent.

6. Points d'information

6.1. Dérogation au régime pédagogique

Marie-Josée nous informe que certaines écoles ont demandé des dérogations de masse (donc pour l'ensemble des élèves de l'école ou de cycle) au régime pédagogique sur des bases socioéconomiques. Elles ont toutes été refusées. Seules les demandes individuelles semblent pouvoir être considérées et uniquement quand la situation causera un préjudice grave à l'élève.

6.2. Modification à la Loi sur l'instruction publique

Un document à ce sujet est déposé au CÉ et annexé au présent procès-verbal.

6.3. Budget livres de bibliothèque

Ce point n'est pas discuté puisque personne n'a d'information à partager à ce sujet.

6.4. Enseignant d'éducation physique

Des nouvelles de Christian Milliard, enseignant d'éducation physique et d'anglais présentement en congé et qui est parti conquérir l'Aconcagua en Amérique du sud, sont transmises aux membres du CÉ. Jusqu'à maintenant, différents remplaçants se sont succédé pour donner les cours d'éducation physique. La personne qui est là depuis mardi restera cependant jusqu'au retour de Christian le 14 février prochain.

6.5. Consultation sur le bulletin

Ce sujet a déjà été abordé par M. Puzé (voir point 5.3).

6.6. Culture à l'école

On a eu un budget spécial pour recevoir des artistes (Culture à l'école). L'école assumera 25% des coûts.

6.7. Secrétariat

Le processus de sélection en vue de combler de manière permanente le poste de secrétaire est en cours. L'annonce de la personne choisie sera faite très prochainement.

6.8. Match des étoiles le 22 février à l'école

Il s'agit d'une activité du service de garde pour les plus vieux. Les élèves pourront aussi voir l'enregistrement à la télé de Radio-Canada avec les parents (le soir). Gilles Sauvé profite également de l'occasion pour annoncer un Salon du livre le 7 février. Il s'agit de livres créés par les plus jeunes et que ceux-ci vont montrer aux plus grands.

6.9. Organisation scolaire 2007-2008

Il y aura deux classes de maternelle l'an prochain. Dix places y seront occupées par des fratries, ce qui laisse de 20 à 26 places pour des élèves de nouvelles familles. Il y a une quarantaine de dossiers sur la liste d'attente. Cela dit, il reste des places à combler dans les cycles. Une classe de premier cycle sera fermée et il y aura probablement une classe tampon (double niveau).

6.10. Augmentation de clientèle

Nous tentons de faire en sorte qu'il y ait deux classes de maternelle chaque année.

6.11. Responsable de la participation

La lettre de démission de Jean-Denis Dufort du poste de responsable de la participation a été déposée au CÉ. Cette fonction sera dorénavant assumée par Bianca Thuot. Elle ne sera pas à toutes les réunions du CÉ mais elle fera des comptes-rendus à Laurence qui nous les transmettra. (Le rapport de Bianca pour ce mois-ci est joint au présent procès-verbal).

6.12. Budget fonds 9

Frank et Marie-Josée nous présentent l'état du budget du fonds 9. Le tableau affiche un excédent de 1 010,82\$. Mais, coup de théâtre, Frank s'aperçoit qu'une somme de 5 098,03\$ apparaissant dans la colonne des revenus sous l'item RDV – cours d'école devrait aussi être incluse dans les dépenses prévues. Diantre! Nous sommes donc face à un déficit, que dis-je, un gouffre financier de près de 5 000\$! Pierre et Yvon déchirent leurs chemises et rallient les membres du CÉ à leur position sage et vertueuse, soit le gel de l'ensemble du fonds 9, à l'exception des budgets de classe et de matériel scolaire. D'où le refus du budget de 500\$ qui avait été demandé au point 4.1. Une discussion s'en suit, dans un climat de culpabilité honteuse, pour tenter de comprendre comment nous en sommes arrivés là. Cher lecteur, dans le prochain épisode de ce PV-feuilleton, vous verrez que tout cet émoi a été causé par une erreur dans un chiffrier électronique et que l'histoire finit bien...

6.13. Délégué RÉPAQ

Pas de nouvelle du délégué au RÉPAQ.

6.14. Déléguée réseau Centre

La dernière réunion a été annulée pour cause de tempête de neige.

6.15. Courrier

Les questions suivantes nous ont été adressées par le Comité central des parents de la CSDM:

- Êtes-vous d'accord pour que des journées pédagogiques soient placées après un long congé? Réponse des membres de CÉ : OUI.
- Êtes-vous d'accord pour que des journées pédagogiques soient toujours placées un lundi ou un vendredi? Réponse des membres de CÉ : OUI.
- Êtes-vous d'accord pour que des journées pédagogiques soient placées le mardi, le mercredi ou le jeudi? Réponse des membres de CÉ : NON, à moins que cela suive un congé.

Nous avons reçu les documents suivants :

- « Notre voix... Leur avenir », le bulletin d'information du Comité central des parents de la CSDM.
- Les vœux de joyeux Noël du commissaire Jocelyn Pauzé.
- Le bulletin d'information des employés de la CSDM.

7. Observateurs

M. Jocelyn Pauzé, commissaire, est intervenu au point 5.3 plutôt qu'ici pour des raisons de contrainte d'horaire.

8. Ajouts

Il n'y a pas d'ajout

9. Prochaine réunion

La prochaine réunion du CÉ aura lieu le 28 février 2007.

10. Levée du conseil

Le Conseil est levé à 22h50 dans un certain brouhaha qui fait suite aux péripéties du point 6.12. Frank et Marie-Josée se précipitent sur un ordinateur pour tenter de comprendre où est le problème avec ce #!&!*#!* de budget.